



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO 24-391**

Avis public est donné que le Règlement numéro 24-391 ayant pour objet le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Lors d'une séance du conseil tenue le 3 juin 2024, le conseil de la municipalité de Bégin a adopté le règlement numéro 24-391 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de Ville, 126 rue Brassard à Bégin, durant les heures normales de bureau.

Donné à Bégin ce 4^e jour du mois de juin 2024.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 4^e jour du mois de juin 2024, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de juin deux mille vingt-quatre.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et directrice générale